

Vue

du Pont

Mars 2012



Qu'elle était belle
notre mairie !



LA MAIRIE DÉTRUITE PAR UN INCENDIE : LE SERVICE PUBLIC RAPIDEMENT RÉTABLI

SOMMAIRE

- » Mot du maire p 2
- » Actualité municipale p 4
- » Enfance et jeunesse p 8
- » Culture et animation p 11
- » Sports et loisirs p 13
- » Info mairie p 15
- » Agenda mars p 16

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent.

Contact :
communication@
mairie-pontsaintmartin.fr

Dans la nuit du dimanche 22 janvier, votre mairie a été totalement détruite par un incendie. Au petit matin, de nombreux Martipontains avaient les yeux rougis et beaucoup d'enfants rejoignant leur école pleuraient devant la mairie qui se consumait toujours. La mairie est bien le coeur de la ville, un endroit que chacun connaît et reconnaît comme étant bien normalement un peu "sa" propriété.

A l'heure où j'écris ce mot, l'enquête est toujours en cours à la gendarmerie de Rezé et à Paris (Institut de Recherche criminelle de la gendarmerie nationale).

Je veux saluer la très grande réactivité des responsables des services communaux qui, autour du maire et de quelques adjoints, se sont retrouvés dès lundi 23, à 8 heures, pour travailler ensemble sur la démarche et les actions à mettre très rapidement en œuvre pour rouvrir le service public dès que possible, trouver les meilleures solutions de relocalisation provisoire des agents, lancer les commandes urgentes, récupérer des matériels et des mobiliers, mettre le site en sécurité, récupérer le serveur informatique, etc....

Les experts et les sociétés de maintenance ont tous été convoqués. Tous étaient présents salle de la Charmille mardi 24 janvier.



Les 11 agents travaillant auparavant dans le bâtiment dévasté (accueil, urbanisme, social, comptabilité, état-civil, communication, direction générale des services) ont été relogés sur trois sites provisoires différents (cf. signalétique en place et feuillet explicatif inséré dans le Vue du Pont de février). Le serveur informatique, protégé toute la nuit par les lances des pompiers, a été retiré des décombres par ceux-ci le mercredi, et immédiatement emporté à Paris dans une société spécialisée dans la récupération de données informatiques à partir de supports très endommagés. Les données qui ont pu être récupérées ont été transférées sur un serveur provisoire. Les logiciels spécifiques ont été réinstallés, la téléphonie également. Le service public a été rouvert lundi 30 janvier.

Courant mars au plus tard, un modulaire de 172 m², entre la mairie et la salle St Martin, regroupera l'ensemble des personnes actuellement installées sur les trois sites provisoires. Parallèlement, les réflexions ont commencé sur la réhabilitation du bâtiment dévasté. La durée des travaux sera d'environ deux années. Le transfert de la bibliothèque fin 2012 dans la nouvelle médiathèque permettra aux services de la mairie de récupérer 160 m² de bureaux et de locaux supplémentaires, couvrant largement les besoins pour les années



futures. En l'état actuel des échanges avec les experts de notre assurance, on peut penser que le coût résiduel final pour la commune sera faible. La commune est bien assurée et les experts nous confirment que tous les coûts seront pris en charge: locations provisoires, remplacement des matériels et des mobiliers, de l'informatique, comme des futurs travaux de rénovation du bâtiment dévasté, à condition bien sûr de prévoir une réhabilitation proche de ce qui existait. De ce fait, même si nous devons bien sûr inscrire les dépenses réalisées par la commune et leurs remboursements via les avances des assurances dans les budgets 2012 et 2013, les autres projets lancés, comme les lignes budgétaires envisagées dans le plan pluriannuel d'investissement 2012/2015, ne devraient pas être pénalisés de manière significative.






Le raz-de-marée très sympathique d'appels, de propositions de dépannage, d'aide, de prêts de mobilier, matériels, fournitures, etc... a été impressionnant : préfet dans la nuit du sinistre, sénateurs, députés, président des maires de Loire-Atlantique, nombreux maires de toutes les villes proches et moins proches dont Nantes, président du Conseil Général, conseillers généraux, responsables d'associations, directeurs d'écoles, secouristes, communes jumelées, amis, etc... Cette belle manifestation d'amitié et de soutien a été extrêmement reconfortante pour les 85 membres du personnel communal, comme pour vos 27 élus.

Je voudrais remercier chaleureusement la gendarmerie, avec le lieutenant-colonel Duvinage présent sur les lieux une grande partie de la nuit du

dimanche, les 30 gendarmes qui se sont succédés en permanence pendant trois jours pour garder le site, les sapeurs-pompiers de Bouguenais, Rezé, Nantes, Carquefou et Vertou qui ont fait un travail remarquable.

Les élus et l'ensemble du personnel communal sont désormais résolument tournés vers l'avenir, ayant à coeur de continuer à vous apporter le meilleur service public possible, malgré des conditions un peu précaires pendant quelque temps. Merci à chacun de sa compréhension.

**Yves François,
Maire de Pont Saint Martin**

 Je n'oublierai jamais ce jour où la mairie a brûlé
À ce moment-là tous les ruisseaux se sont arrêté de couler
Toute l'électricité s'est arrêté de marcher
Tous les gens se sont arrêté de ronfler
C'est à minuit que ce gros problème est arrivé
Les pompiers sont venus éteindre le feu 
C'était vraiment malheureux
Heureusement qu'il n'y avait personne à l'intérieur
Sinon ce serait un malheur
C'est un souci pour la ville de Pont St Martin
Tous les Martipontains 
Sont au courant
De ce grand événement
C'est une des plus grosses choses qui est arrivée
À cette ville
C'était pire que les îles
Pour Pont Saint Martin
C'est quelque chose que l'on oublie
Ce sera vite reconstruit
Patience et longueur de temps  
Ce sera vite reconstruit.

Poème écrit par Noémie,
8 ans et demi, le 23 janvier 2012

URBANISME

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : UNE DÉMARCHE LONGUE ET COMPLEXE

Pont Saint Martin est entrée de plain-pied dans le 21^{ème} siècle avec des atouts évidents et forts, relevés dans le diagnostic du territoire: son environnement vert "entre ville et campagne", sa situation géographique attractive, sa qualité de vie, son dynamisme économique et associatif, etc...

Le diagnostic communal avec ses points forts et faibles et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable, ont été présentés lors de deux réunions publiques. Ce sont tous ces atouts qu'il nous faut renforcer au fil des années. Nous devons ensemble préparer l'avenir, et accueillir de manière maîtrisée et régulière de nouvelles populations afin de conserver à notre commune un pourcentage équilibré dans ses tranches d'âges, notamment de jeunes Martipontains, et répondre aussi aux besoins de toutes les tranches d'âges via des parcours résidentiels adaptés.

La démarche en cours pour doter Pont Saint Martin d'un plan local d'urbanisme nécessite obligatoirement de multiples études longues et complexes qui n'ont plus rien à voir avec les exigences de 1990, date du dernier Plan d'Occupation des Sols (POS). Ces études nouvelles sont menées en lien avec les principaux intéressés et les partenaires institutionnels (services de la Préfecture, chambres consulaires, etc...). Le diagnostic agricole, avec

une analyse qualitative des terres, a été effectué par la Chambre d'Agriculture avec les exploitants agricoles eux-mêmes. L'inventaire des zones humides a été réalisé par le Syndicat du Bassin versant et s'est largement appuyé sur les connaissances des exploitants agricoles locaux.

Concernant la suite de la démarche vers notre futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), il reste les nécessaires modifications à apporter au règlement du POS qui n'est plus d'actualité, la recherche de la compatibilité entre notre plan d'aménagement et développement durable et la démarche en cours du SCOT du Pays de Retz que la CCGL a intégré en décembre. De nouvelles études obligatoires nous sont aussi demandées, comme l'inventaire du patrimoine bâti et naturel, le relevé des haies à conserver et celui des corridors biologiques. Un courrier récent reçu de la Préfecture nous demande d'intégrer les prescriptions et préconisations du Grenelle 2 et celles de la Directive Territoriale d'Aménagement.

Autant d'obligations faites aux communes qui ne l'étaient pas hier et qui expliquent les délais de la démarche en cours de la révision du plan d'occupation des sols. Des délais longs pour certains propriétaires principalement préoccupés par le fait de savoir si leur terrain sera rendu constructible ou pas.

Les échanges continuent également en ce moment entre les Chambres de Commerce et d'Industrie, la SELA et la Chambre d'Agriculture, concernant le devenir du secteur de la D2A qui n'est pas si simple qu'il pourrait y paraître, afin de trouver des solutions permettant de satisfaire au mieux les besoins locaux, régionaux et métropolitains.



JUSTICE ET RÈGLES D'URBANISME : LE PROCUREUR DONNE RAISON A LA COMMUNE ET LA FÉLICITE POUR SA TÉNACITÉ À FAIRE RESPECTER LE DROIT

Faut-il confirmer que la mairie n'a rien contre les personnes en tant que telles, mais doit être la garante du respect du droit par tous ?

S'il n'y a aucune règle qui s'impose à tous, le vivre ensemble est impossible. Ce serait la loi du plus fort et cela n'est évidemment pas tolérable. Toutes les situations illicites font donc l'objet d'un procès-verbal (constat des irrégularités) et les contrevenants mettent la commune devant l'obligation de déposer plainte systématiquement.

Après deux jugements en janvier 2010 imposant la démolition de deux constructions illicites, c'est un dossier vieux de 11 ans qui vient de connaître le mois dernier une décision importante : après deux visites d'huissier demandées ces dernières années par la mairie et la mise récente sous scellés de la construction qui repartait en

dépôt d'un arrêté interruptif des travaux, le juge du Tribunal Administratif, au vu des rapports des huissiers, vient de reconnaître l'inexistence d'une activité agricole pouvant justifier des avantages liés au statut de la profession. La suite de la procédure est simple : demande de remise des lieux dans leur état initial.

Courant janvier 2012, deux nouvelles audiences se sont tenues au Tribunal de Grand Instance, en présence d'une dizaine d'habitants du Champsiôme et de Lavau, concernant des constructions illicites sur des terrains non constructibles. Le procureur a tonné contre ces dossiers générés par un non respect du droit qui viennent trop souvent encombrer les tribunaux. Il a confirmé les demandes de la commune de Pont-Saint-Martin et a félicité celle-ci pour son courage et pour sa ténacité à faire respecter le droit.

Les Capucines 1 et 2 : 12 LOCATIFS SOCIAUX EN CENTRE BOURG LIVRÉS DÉBUT 2013

Après les 10 logements locatifs sociaux livrés en 2008 dans le lotissement du Haugard, la commune continue sa politique volontariste en matière de logements locatifs sociaux

en construisant 10 locatifs sociaux (Types 2, 3 et 4) intégrés dans un cadre remodelé par la construction de la future médiathèque en plein centre bourg. La construction de ces logements a été confiée à Atlantique Habitations, selon le label B.B.C (bâtiment basse consommation). Ils viendront compléter l'offre de 61 logements locatifs sociaux sur la commune. "L'attribution aux futurs locataires se fera dans le respect d'une mixité intergénérationnelle, familiale et sociale." a indiqué Huguette Rayneau, adjointe à la vie sociale lors de la pose de la première pierre le 26 janvier. Deux logements de secours seront aussi construits, un par bâti-

ment (T2 et T3). "Leur intégration au sein des Capucines 1 et 2 sera moins stigmatisante pour les occupants déjà en difficulté." La gestion de ces deux logements sera confiée à l'association TRAJET reconnue pour son travail d'accompagnement et d'insertion des personnes par le biais de l'accession à un logement durable.

A noter : afin de compléter son offre pour tous en matière de logement, la commune poursuit sa réflexion sur le nombre de logements sociaux à intégrer en plusieurs îlots dans la 3^e tranche du Haugard : 16 appartements en PLAI/PLUS et 4 maisons accolées en accession sociale à la propriété (PSLA).

PLAI : Prêt Locatif Aide d'Intégration - PLUS : Prêt Locatif à Usage Social
PSLA : Prêt Social Location Accession



ATTENTION TRAVAUX... LA RUE DE NANTES TOTALEMENT FERMÉE À LA CIRCULATION



D'importants travaux d'adaptation des réseaux électriques sont nécessaires rue de Nantes, dans le périmètre des constructions en cours de la médiathèque, du pôle associatif et des 12 logements sociaux. Ces réseaux seront enfouis afin d'embellir le site. Les travaux sont prévus à partir du mardi 10 avril autour du carrefour rue de Nantes/rue des Ecoles, en priorité pendant les vacances scolaires de Pâques, car l'accès des écoles et des équipements sportifs/jeunesse sera impossible par ce carrefour pendant cette première phase.

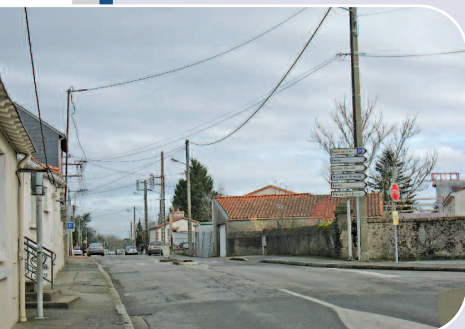
La deuxième phase concernera essentiellement la route départementale RD 65, dite rue de Nantes dans le bourg, et s'achèvera normalement le 11 mai, sauf soucis liés aux intempéries.

La solution d'une circulation en alternat n'a pas été retenue par le Conseil Général, du fait du flux beaucoup trop important de véhicules.

De ce fait, deux itinéraires de déviation provisoires seront proposés aux automobilistes:

- * **pour les voitures légères** : rue du Pays de Retz, rond-point des Sensives, avenue de Grand Lieu, haut de la rue des Barres, rue des Vignes, rond-point de l'Europe, RD 65
- * **pour les poids lourds** : rue du Pays de Retz, le Champ de Foire (St Aignan), D2A, périphérique

Une large communication est en préparation, auprès des communes, commerçants, écoles, associations, transports en commun et scolaires, etc... Des panneaux informant de cette fermeture seront placés une quinzaine de jours avant le démarrage des travaux sur les voies d'accès au bourg de Pont Saint Martin. Ils permettront ainsi aux automobilistes d'anticiper la fermeture de la rue de Nantes et de privilégier d'autres itinéraires.



INTERVENTION DES SERVICES TECHNIQUES LE DIMANCHE 5 FÉVRIER :

Au petit matin, les petits Martipontains étaient tout heureux de découvrir la neige qui était tombée durant la nuit. Bonheur pour les uns, « casse tête » pour les autres. En tous cas, les services de la commune diligentés par les élus ont œuvré ce dimanche 5 février pour sécuriser le centre bourg et l'accès aux commerces ainsi que la voirie communale afin de faciliter les déplacements et de les sécuriser. Merci à nos agents qui ont assuré une fois de plus leur mission de service public un dimanche.

Vie **ECONOMIQUE**

FOIRE ARTISANALE DE L'UCAPL

Comme l'an passé, l'UCAPL organise une foire artisanale dans le square Utrillo, rue du square et le bas de la place St Martin le dimanche 22 avril.

Au programme : exposants, présence d'un animateur, orchestre, théâtre de rue par la troupe à l'Ognon, et un pont de singe avec tyrolienne au-dessus de l'Ognon. Pour les entreprises qui voudraient exposer à la foire les inscriptions se font auprès de J.P. Rousseau au 02 40 26 85 25 ou 06 75 13 08 98.

Le même jour, un vide grenier sera organisé par le club d'attelage APGL, 3 € le mètre : inscriptions au 02 40 75 65 40 ou chèque à l'ordre de APGL à envoyer au 47 rue de l'Aérodrome, 44400 Rezé.

ASSAINISSEMENT - FUTURE STATION D'ÉPURATION : LES ÉLUS ONT CHOISI LEUR CONSTRUCTEUR



Les capacités de traitement et les performances épuratoires n'étant plus en adéquation avec les besoins futurs, d'une part, et la préservation du milieu récepteur, d'autre part, la collectivité a décidé de réaliser une nouvelle unité de traitement des eaux usées.

Pour répondre au développement futur, la nouvelle station d'épuration aura une capacité de traitement de 5 200 EH (équivalent habitants) et sera créée au nord de la station d'épuration actuelle. Pour des raisons d'acceptabilité du milieu récepteur, un bassin de stockage des eaux traitées d'un volume utile de 46 000 m³ pendant la période d'étiage de l'Ognon sera construit à l'Ouest du site de la station d'épuration actuelle. **Les normes de rejet seront sévères, notamment sur les paramètres NGL et PT.**

Compte tenu de la capacité de traitement à mettre en œuvre et du niveau de rejet à atteindre, la filière arrêtée est un traitement par boues activées en aération prolongée, avec un traitement combiné du phosphore.

Concernant la filière boues, il a été retenu de mettre en œuvre deux filières en parallèle :

- Une filière boues par déshydratation mécanique puis chaulage afin d'atteindre une siccité de 30%. Les boues déshydratées et chaulées seront évacuées en épandage ;
- Une filière boues déshydratées à 20% de siccité pour envoi en compostage.

Cinq groupements d'entreprises avaient été retenus dans le cadre de la procédure.

Le 24 janvier 2012, Groupement des eaux ingénierie (44) / La Nantaise des Eaux (44) / Méchineau (44) / Architectes (44), ont été choisis pour la réalisation de cet équipement indispensable à l'évolution de notre commune. Le montant du marché s'élève à 2 096 980 € HT pour une estimation évaluée à 2 300 000 € HT. La conjoncture a donc été favorable à la collectivité dans le cadre de la concurrence.

Outre la valeur technique de l'offre et le prix de sa prestation, la Nantaise des Eaux a été attentive à la volonté des élus de valoriser cet équipement par une intégration paysagère de qualité et par la réalisation d'un dispositif pédagogique, accessible au grand public, permettant de mieux comprendre les enjeux d'une telle réalisation pour notre environnement.

NGL : Azote Global - PT : Phosphore Total

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT DU 1^{er} AU 7 AVRIL

Le programme de l'édition 2012 de la semaine de l'environnement est en cours d'élaboration : elle se déroulera du 1^{er} au 7 avril avec de nombreuses animations pour petits et grands :

- Des interventions et ateliers dans les écoles, au centre de loisirs, au club préados, à La Farandole et au restaurant scolaire pour sensibiliser les plus jeunes à la préservation de l'environnement sous toutes ses formes.
- Des animations tous publics les weekends avec la deuxième édition du rallypontain le dimanche 1^{er} avril, un grand jeu de l'oie, familial, avec des questions ayant trait à l'environnement le samedi 7 avril de 15h00 à 17h00, qui se terminera par une grande chasse aux œufs de Pâques.

Une plaquette détachable, spéciale semaine de l'environnement avec le programme complet sera insérée dans le mensuel d'avril, mais réservez d'ores et déjà votre semaine.

Zoom sur le 2^e Rallypontain du dimanche 1^{er} avril :

l'occasion de découvrir Pont Saint Martin autrement, à tout âge, en famille ou entre amis, sur le thème de l'environnement... Les inscriptions gratuites se dérouleront entre 8h30 et 9h15 à la salle St Martin : chaque marcheur recevra un plan, une feuille de route et un questionnaire (adulte et enfant) avant de se lancer sur les 9 km de circuit.



SPECTACLE DES ECOLES



L'année 2012 s'est ouverte, pour les écoles Martipontaines, avec le «spectacle de la nouvelle année » offert par la municipalité.

Deux compagnies se sont succédées, dans la salle Gatien, pour offrir un spectacle aux enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Le jeudi 26 janvier la Compagnie Laurent Deschamps a présenté « Samuel, l'apprenti sage » : dans un décor oriental, ce conte est illustré tout au long de l'histoire par des marottes, des jeux d'ombre et des masques de comedia dell'arte. Il est accompagné par différents instruments : accordéon, clavier, violon ou percussions...

Le vendredi 27 janvier la compagnie Al et les Astrolobi a présenté « Lupus in fabula ». Un spectacle s'apparentant au théâtre de rue, avec des personnages évoluant dans des situations burlesques sur fonds de contes célèbres.

Deux matinées où les enfants ont beaucoup ri, chanté et applaudi !

LA FARANDOLE

Tout au long du mois de janvier, les enfants de la Farandole ont fêté les rois en réalisant de jolies couronnes et en cuisinant des galettes des rois. Les enfants vous présentent leur recette :

La recette de ma GALETTE DES ROIS

Cuisson : T.7 (210) 30 min au four

Ingrédients :

- 2 pâtes feuilletées
- 75 g de sucre
- 50 g de beurre
- 100 g de poudre d'amande
- 1 œuf (et 1 jaune d'œuf)

Réalisation :



Je déroule ma pâte feuilletée sur un plat (en la piquant avant).

Dans un grand saladier je mélange dans l'ordre : le sucre, la poudre d'amande, le beurre ramolli et l'œuf.



Je verse la préparation sur la pâte feuilletée.

J'y glisse une fève ou un petit morceau de chocolat.



Je recouvre de la seconde pâte feuilletée. A l'aide d'une fourchette je quadrille doucement ma galette.



Avec le dos d'une petite cuillère je dore ma galette d'un jaune d'œuf.

BON APPETIT ET VIVE LES ROIS !

DIAGNOSTIC SUR LES MODES DE GARDE ET DE LOISIRS POUR LES 0 - 18 ANS

Suite aux nombreuses réponses à l'enquête adressée aux familles début janvier, la matinée débat du samedi 4 février a permis de pousser encore plus loin la réflexion sur les modes d'accueil pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Les participants (parents, professionnels, élus) ont pu poser leurs questions, qui ont ensuite été discutées par petits groupes. Une méthode participative et conviviale qui a permis à chacun de s'exprimer : les diverses réflexions seront analysées et intégrées aux pistes de travail.



VOUS ÊTES UN GROUPE DE JEUNES ÂGÉS DE 11 A 17 ANS, vous souhaitez mettre en place un événement culturel sur la commune ?

Le Service Jeunesse vous propose de mettre en place cet événement dans le cadre du « Café T'es In ».

Initié en janvier 2010, le « Café T'es In » a proposé aux Marti-pontains de tous âges des expositions, des initiations et des rencontres avec des artistes locaux : breakdance, rap, light-painting, photographie, détournement d'image, art du pochoir...

Nous n'attendons plus que vous pour élargir le champ des possibles !

Faites parvenir vos propositions sur la boîte mail suivante **maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr** avec en objet « appel projet jeunes ».

Les projets seront étudiés avec vous et l'un d'entre eux sera retenu pour voir le jour avant l'été.

Date limite de retour des projets, le 2 avril.

SORTIE PARC ASTÉRIX vacances d'avril

Le Service Enfance Jeunesse organise une sortie au Parc Astérix le mardi 17 avril pour les 9-17 ans.

Entre attractions en tout genre et fantaisie gauloise et après un départ de Pont St Martin bien matinal, nous rentrerons avec « Bonemine » dans notre village une fois la nuit tombée.

Renseignements (horaires, tarifs) transmis par les écoles et à la Maison de l'Enfance. Inscriptions le mercredi 28 mars à 18h à la Maison de l'Enfance et à compter du jeudi 29 mars au secrétariat de la Maison de l'Enfance, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Contact mail : maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr / Tél. : 02 40 26 80 64

A noter :

Le programme du service jeunesse du mois de mars est disponible sur le site internet de la commune : <http://www.mairie-pontsaintmartin.fr>



ÉCOLE LES HALBRANS

INSCRIPTIONS en maternelle pour la rentrée 2012

Ne tardez pas !
Ne tardez plus !

La carte scolaire de la rentrée de septembre 2012 se prépare actuellement. Les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2010 peuvent être scolarisés.

Permanence inscriptions, visite école : samedi 3 mars de 9H30 à 12H (service inscription mairie ouvert)

ETAPE 1 : inscription mairie à la Maison de l'enfance.
Tel : 02 40 26 80 64

ETAPE 2 : inscription école
Pièces nécessaires : livret de famille, carnet de santé de l'enfant et éventuellement le certificat de radiation de l'ancienne école. Informations, rendez-vous au 02 40 32 70 80 (le mardi de préférence)

FCPE - FAÏTES DES JEUX !

Retour en images sur un bel après midi jeu où les petits vétérinaires ont pu s'exercer à soigner les animaux, les chevaliers ont attaqué le château fort, les aventuriers ont franchi le parcours avec courage, sans compter sur les kaplas où le record de la tour la plus haute a été battu cette année !

Ce samedi 28 janvier s'est fini en dégustant une galette !

Merci d'être venus si nombreux !



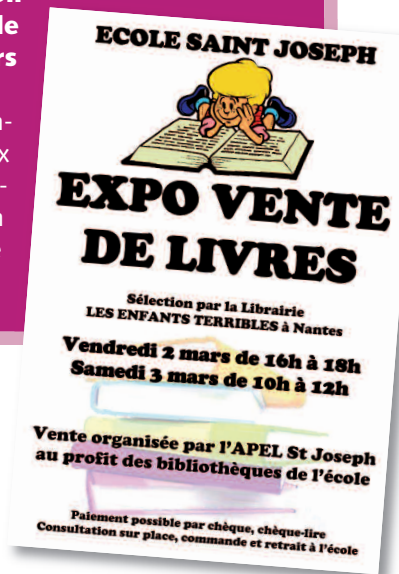
ÉCOLE SAINT JOSEPH

Le **vendredi 30 mars**, vers 15 h, Batman, Fée Clochette et tous leurs amis investiront les rues de Pont Saint Martin dans une ribambelle de couleur et de rire. Venez nombreux, confettis en poche, pour ce défilé de mi-carême des enfants des classes de maternelles et primaires de l'école Saint Joseph.

Les plus belles histoires vous attendent avec la Librairie Des Enfants Terribles qui exposera sa plus jolie sélection de livres à l'école Saint Joseph le **vendredi 2 mars**

de 16h à 18h
ainsi que le
samedi 3 mars
de 10h à 12h.

Nous vous attendons nombreux pour cette expo-livres où chacun pourra trouver le titre tant désiré.



Nos enfants sont-ils trop sous pression ?

École, activités, devoirs, évaluation, réussite, résultat, performance : les enfants sont sous pression. Comment se traduit cette pression chez les enfants, chez les parents ? Peut-on l'éviter ?

Le conseil local de la FCPE, en partenariat avec les CEMEA*, organise un café pédagogique le **jeudi 29 mars à 20h30** dans la salle St Martin.

Venez partager ce moment convivial et gourmand pour échanger sur ce thème qui nous concerne tous !

* Centre d'Entraînement aux Méthodes Educatives Actives.

Passerelle des arts

Date importante pour l'association Passerelle des Arts : l'exposition de l'année...



Comme chaque année nous vous donnons rendez vous pour notre exposition les 17 et 18 mars prochains afin de découvrir toutes nos réalisations.

Les enfants ont travaillé avec Géraldine le mercredi, ils ont déjà participé à l'exposition organisée avec la bibliothèque autour du conte "Le petit chaperon rouge" qui a recueilli un grand succès.

Leurs autres réalisations seront à découvrir au Vieux Pressoir.

Les adultes, toujours sous le regard et les conseils bienveillants de Géraldine, ont réalisé l'illustration d'un conte, le choix était laissé à la liberté de chacun ainsi que son illustration, donc cela donne beaucoup de diversité dans l'expression...

Des portraits seront aussi exposés ainsi que le travail réalisé au cours du stage Aquarelle que nous avons proposé en décembre et janvier. Il était animé par Jacqueline Denet qui a su nous faire partager sa passion et sa pratique, nous avons passé un très joli moment.

Donc à vos agendas pour noter ce temps fort de l'association..

L'exposition aura lieu au Vieux Pressoir les 17 et 18 mars

**Le samedi de 14h à 18h, le vernissage aura lieu ce même jour à 15h.
Le dimanche de 11h à 18h.**

Venez nombreux nous y retrouver.

Association Rencontres Échanges Jumelages



d'Aoste (Italie)

La Présidente Rachel Pineau nous a dressé rapidement les événements de l'année écoulée et nous a donné ensuite le programme pour l'année en cours :

- Soirée conviviale le 3 mars à la salle des Fêtes
- Séjour d'amitié au week end de l'Ascension

Le vendredi 20 janvier, 80 adhérents et sympathisants se sont retrouvés pour partager la traditionnelle galette dans la bonne humeur et échanger leurs vœux pour cette année 2012 qui s'annonce ouverte vers nos communes jumelles de Brockenhurst dans le New Forest (Angleterre) et Pont Saint Martin dans la Vallée

(16 au 20 mai) pour 30 adultes et 3 Jeunes de 10/13 ans chez leurs hôtes anglais avec un programme bien rempli, soirée dîner concert le vendredi ainsi que la visite de Londres le samedi ; un moment d'échange riche en amitié qui s'agrandit avec de nouvelles familles anglaises.

- L'assemblée générale de l'A.R.E.J. se déroulera le vendredi 15 juin à la salle Saint Martin à 20 h (à noter sur votre agenda)
- En septembre reprise des cours d'anglais. Les cours d'italien pourraient à nouveau voir le jour si le nombre d'inscriptions permettait de créer un cours de 8/10 personnes
- Les 8 et 9 septembre : balades au fil de l'Ognon
- Courant septembre : le 20^{ème} anniversaire de jumelage avec Pont Saint Martin, Italie, est en cours de préparation pour un déplacement en Vallée d'Aoste. Plus d'informations vous seront données dans les mois à venir.



LE PROGRAMME DE LA SECTION LOCALE DE L'UNC

La section locale UNC a tenu son assemblée générale le 26 janvier. La réunion a débuté par une minute de silence à la mémoire de deux camarades décédés en 2011 : Michel Baudry et Loïc Arnaud.

Avec trois nouveaux adhérents, la section martipontaine, compte aujourd'hui 64 membres : 44 combattants, 18 veuves et 2 sympathisants. Point important à noter : à partir de cette année, les épouses des anciens combattants peuvent s'inscrire comme adhérentes.

Le président, Jules Claezman a profité de cette assemblée pour les remercier de leur participation aux cérémonies

commémoratives et plus particulièrement lors de celle du 8 mai 2011 en l'honneur de 10 aviateurs de la Royal Air Force. Après un retour plein d'humour sur les événements de l'année passée, l'association a présenté son programme pour 2012 :

- 9 mars et 26 octobre : concours de belote
- 8 mai : cérémonie officielle suivie du méchoui bisannuel au Champsiôme
- du 22 au 26 juin : pèlerinage à Lourdes
- 5 septembre : congrès départemental à Nantes
- 11 Novembre : cérémonie du souvenir
- 5 décembre : cérémonie du souvenir AFN à Rezé

Plus d'informations générales sur www.unc44.fr

Concours de belote organisé par l'association le vendredi 9 mars.

Celui-ci se déroulera comme à l'accoutumée à la salle des fêtes, sans annonce et un lot sera remis à chaque participant. Une bourriche et quelques lots supplémentaires seront tirés en attendant les résultats. Les inscriptions auront lieu de 13h45 à 14h30 précises. Venez avec vos amis ou partenaires de jeu passer un agréable après-midi en notre compagnie. Merci d'avance à tous pour votre présence.

Fête de la musique, le 21 juin

Le 21 juin en soirée, Pont Saint Martin sera en fête.

A partir de 19h, professionnels et amateurs se côtoieront sur la place Bretagne et autour de l'église.

Vous avez envie de faire découvrir votre répertoire de musique ou de chants, inscrivez-vous auprès de Julie Batany, chargée de communication (communication@mairie-pontsaintmartin.fr) **avant le 31 mars, dernier délai.**



Audition des élèves pianistes de l'association Musique et Danse

Samedi 4 février, les élèves de piano de l'association ont réalisé une audition sur le thème de l'École Russe en écho aux « Folles journées » de Nantes. Pour clore cette représentation, leur professeur, Mme Taillebois, s'est jointe à eux pour interpréter quelques morceaux de musique russe.



JOYEUX SAINT MARTIN



En janvier dernier, nous avons eu 60 équipes à notre concours de belote. A l'assemblée générale nous avons eu 98 votants, un peu moins que d'habitude (la cause : épidémie de gastro). Le conseil d'administration a élu les membres du bureau : présidente Pierrette Gruau, vice-président Alain Lecoq, trésorière Jeanine Roué, trésorière-adjointe Renée Hervouet, secrétaire Noëlle Bichon. Jeanine Kerforne est entrée dans le conseil pour représenter la Section de Fil en Aiguille. Suite à la démission de Colette Lorteau, ancienne présidente et secrétaire-adjointe, le poste de secrétariat-adjoint n'a pas été pourvu, faute de candidat.

Dimanche 18 mars : BONNE GARDE,

Départ 13 h au Stade de Pont St Martin. Soyez ponctuel.

Jeudi 22 mars : Noce maraichine en Vendée. Déjeuner spectacle : La noce d'la feuille à Zidorre.

Départ 9 h vers Challans, la corniche vendéenne. Le Fenouiller : la Grande Auberge du Poucton.

Prix 58 € par personne pour les adhérents.

Inscription du 1^{er} mars au 15 mars, dernier délai.

Dernière semaine d'avril : Journée angevine

Visite au château d'Angers des tapisseries de l'Apocalypse et après le déjeuner le Musée du Génie d'Angers.

Nous prenons les inscriptions dès maintenant et vous tiendrons informés du prix de cette sortie, le programme étant en cours d'élaboration à l'heure où nous réalisons cet article.

USP BASKET

Matches Seniors à domicile :

■ Dimanche 4 mars

Seniors 1 Filles - Tréguieux (22) - 15 h 30

Seniors 2 Filles - Le Landreau - 17 h 30

■ Dimanche 11 mars

Seniors 1 Masculins - Sablé sur Sarthe - 15 h 30

Seniors 2 Masculins - St Même le Tenu - 17 h 30

■ Dimanche 18 mars

Seniors 1 Masculins - Donges - 15h 30

Seniors 2 Masculins - Similienne - 17 h 30

■ Dimanche 25 mars

Seniors 1 Filles - Equeurdreville (50) - 15h 30

Seniors 2 Filles - Brains - 17 h 30

■ Dimanche 1^{er} avril

Seniors 1 Masculins - Changé (49) - 15h 30

Seniors 2 Masculins - Vaillante St Nazaire - 17 h 30

Renseignements :

Dominique Godard - 44 rue du Pays de Retz - 44860 Pont Saint Martin

Tél. : 02 40 32 73 43 à partir de 19h



USP FOOTBALL

TOURNOI INTERQUARTIERS Inscrivez-vous !

Une journée de football où les mots d'ordre sont convivialité et plaisir. Composez votre équipe avec au moins une féminine, pas plus de trois licenciés USP Foot par équipe, et vous contribuerez au succès de cette journée.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars prochain, vous trouverez le bulletin d'inscription à l'adresse : <http://www.uspfoot.free.fr>

Les rendez-vous de mars au stade municipal :

Seniors A : match à 15h

Dimanche 04 /03 : Bécon St Augustin A

Seniors B : match à 15h

Dimanche 11/03 : Mouzillon A

Seniors C : match à 13h

Dimanche 11/03 : FC Océane B

U19 : match à 18h00

Samedi 10/03 : Basse Goulaine B

U17 : match à 10h30

Dimanche 11/03 : AEPR B

U15 : match à 14h15

Samedi 10/03 : Legé A

U13 : match à 14h00

Samedi 17/03 : U13A

U11 : match à 10h30

Samedi 03/03 : U11 A et B

Samedi 24/03 : U11 C

Loisirs lundi : match à 21h00

Lundi 19/03 : Nantes Finefleur

Loisirs vendredi : match à 21h00

Vendredi 09/03 :Mouzillon 1

Vendredi 23/03 : Logne Boulogne 1

Vétérans : match à 21h00

Vendredi 02/03 : Machecoul ASR

Vendredi 16/03 : ES des Marais/Rouans

Vendredi 30/03 : St Philbert de Grandlieu

Retrouvez sur notre site les résultats des matchs :

<http://www.uspfoot.free.fr>

Sports ET LOISIRS



USP TENNIS

Tournoi Seniors + du 30 mars au 8 avril

Comme chaque année notre tournoi seniors + se profile et déjà nous ap-

pelons à votre participation en tant que joueur bien sûr mais aussi en tant qu'intervenant dans l'organisation afin qu'il garde sa notoriété de tournoi réussi où il règne une ambiance des plus agréables. Alors tous à vos raquettes et à vos agendas !

NOUVEAUTÉ 2012

A tous nos adhérents : Cette année, nous mobilisons notre énergie afin de vous faire partager **une journée en car à Roland Garros (pique-nique fourni) le lundi 04 juin**. Dépêchez vous il ne reste que quelques places !!

Destination : PARIS-STADE ROLAND GARROS

Date et lieu de départ : lundi 4 juin à 5h30 de Pont St Martin Arrivée Stade de RG à 11h

Date et lieu de retour : mardi 5 juin à 1h45 à Pont St Martin

Montant : 85 €

Les rencontres du mois de mars à Pont St Martin, Halle 1 et 2 :

Samedi 3 :

Senior masculin +45 ans 2
TC Sautron 1 à 14h

Dimanche 4 :

Senior masculin 1 - TC Ferriérois à
Senior masculin +45 ans 1
TC Sucéen 1 à 14h

Samedi 10 :

Senior masculin 5 reçoit Anetz
TC 2 à 14h

Dimanche 11 :

Senior masculin +35 ans 1
ST Laurent 1
Senior masculin 2 - TC Blain 2 à 1 à 14h

Samedi 17 :

Senior masculin +35 ans 3
ETC Sorinières 2 à 14h

Dimanche 18 :

Senior masculin +45 ans 2
A Thouaréenne 1 à 9h
Senior masculin +35 ans 2
Machecoul Tennis 1 à 14h

USP TENNIS DE TABLE

Les rencontres du mois de mars à Pont Saint Martin :

Dimanche 4 Mars :

R1B - MONTAGNE (LA) 1
R2B - CARQUEFOU 1
D0C - A.S.H. 1
D1H - AIGREFEUILLAIS 1
D2E - MELLINET (LA) 5
D3J - STE PAZANNE 5

N'hésitez pas à visiter notre site internet : <http://usptt.free.fr>

Libre EXPRESSION

La mairie détruite par le feu : repartir d'un bon pied !

La nuit du 22 au 23 janvier, un incendie a détruit le bâtiment de la mairie de Pont-Saint-Martin. Cet événement a fortement ému la population de la commune. Nombreux sont ceux qui sont venus sur place se rendre compte de l'ampleur des dégâts et exprimer leur soutien à la municipalité et dans certains cas leur désarroi. Ce mouvement spontané démontre l'importance qu'ils attachent à cet édifice public et à ce qu'il représente.

Nous avons été, au même titre que tous les élus, profondément affectés par cette catastrophe. Nous avons

tenu à montrer notre solidarité. Cette situation nécessite en effet que l'on fasse front ensemble. Nous avons proposé nos services au maire. Nous avons aussi apporté notre soutien au personnel municipal fortement éprouvé, certains ayant vu leur lieu de travail et tout ce qu'il comporte disparaître.

Nous tenons à saluer la rapidité avec laquelle les différents services affectés par ce sinistre ont pu reprendre leur fonctionnement. Cela a été possible grâce à la solidarité de tous à Pont-Saint-Martin (et celle des communes

environnantes, Conseil général...) et à la capacité d'adaptation des employés municipaux.

La situation est provisoire. Des modulaires accueilleront ces services dans de meilleures conditions en attendant la reconstruction de la mairie. Ce qui nécessite de prendre le temps de la réflexion pour faire les bons choix.

Au-delà de l'affectif, la décision finale devra répondre aux besoins des services et anticiper les évolutions futures de la commune.

Le groupe d'élus PSMA



HÔTEL DE VILLE

Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)

■ Permanence à la mairie au service urbanisme :

» CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)

M^{me} FAVRY mercredi 21 mars de 16h à 17h30
Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

■ Permanences au Centre médico-social « Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

» P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)
Permanence les mardis 13 et 27 mars et les jeudis 8 et 22 mars sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

» Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

» Consultation enfants PMI (avec un médecin) :
Les jeudis 8 et 22 mars, sur rendez-vous

» Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

» CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique) uniquement le matin

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

» Conciliateur de Justice

Les vendredis 2 et 16 mars de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

Info MAIRIE

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	} toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	
Etat civil	02 40 26 87 32	
Gestion des salles	02 40 26 89 43	
Enfance jeunesse	02 40 26 80 64	} matin uniquement
Urbanisme	02 40 26 87 34	
Aide sociale	02 40 26 87 27	

ÉTAT CIVIL JANVIER 2012

■ Naissance :

Lola Gaborit, 11 rue de la Mône
Eloane Figureau, 3 rue du Chant des Oiseaux
Eden André, 22 rue des Sables
Makissa Oularé, 66 ter rue des Sables
Kelyah Gautier, 10 rue de l'Artisanat
Alice Zabollone, 13 impasse du Vigneau

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.

Agenda

MARS

INFOS PAROISSE

Le Groupe des Jeunes Adultes organise le samedi 10 mars de 13h30 à 17h00 un rallye en famille sur le thème REUSSIR SA VIE.. L'inscription peut se faire par courrier à la paroisse de Pont Saint Martin ou par mail à l'adresse suivante : fsicardmail.com
Rappel : la prochaine Messe des familles aura lieu le dimanche 11 mars à 11h00.

» Vendredi 2 :

EXPO VENTE DE LIVRES

Ecole St Joseph, 16h30-18h

» Samedi 3

• PERMANENCE INSCRIPTIONS

Ecoles maternelle Les Halbrans : de 9h30 à 12h

• EXPO VENTE DE LIVRES

Ecole St Joseph, 10h-12h

• EXPO DU PHOTO CLUB

Salle du Vieux Pressoir, 14h30-18h30

» Dimanche 4

EXPO DU PHOTO CLUB

Salle du Vieux Pressoir, 10h30-12h30 et 14h30-18h30

» Vendredi 9

CONCOURS DE BELOTE DE L'UNC

14h, salle des fêtes

» Samedi 10

EXPO DU PHOTO CLUB

Salle du Vieux Pressoir, 14h30-18h30

» Dimanche 11

EXPO DU PHOTO CLUB

Salle du Vieux Pressoir, 10h30-12h30 et 14h30-18h30

» Samedi 17

EXPO PASSERELLE DES ARTS

Salle du Vieux Pressoir, 14h-18h

» Dimanche 18

EXPO PASSERELLE DES ARTS

Salle du Vieux Pressoir, 11h-18h

» Lundi 26

DON DU SANG

Salle Gatien, 16h30-19h30

» Jeudi 29

CAFÉ PÉDAGOGIQUE, FCPE

20h30 salle St Martin

» Vendredi 30

CARNAVAL DE L'ÉCOLE ST JOSEPH

A 15h dans le bourg

» Du 30 mars au 8 avril

TOURNOI SENIOR +, USP TENNIS

Halle et salle Coubertin

» Dimanche 1^{er} avril

RALLYPONTAIN

Organisé par la municipalité, inscriptions à partir de 8h30, salle St Martin

SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN

FÉVRIER 2012 - Allo santé

■ **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

■ **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

■ **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le 15

■ Centre de soins Infirmiers :

Pont Saint Martin - 02 40 26 83 88

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
04/03	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
11/03	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
18/03	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
25/03	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment